COVID-19
FAQ - AHML

1) **Quand allez-vous procéder à la récupération des chandails et gaines ?**

Compte tenu de la situation qui prévaut, nous allons attendre encore avant de récupérer le matériel. Nous suggérons également aux gérants et responsables des équipes de ne pas récupérer quoi que ce soit pour le moment et ce, pour assurer la sécurité de tous. Dès que la situation le permettra, l'association mettra en marche un processus de récupération du matériel. Nous demandons toutefois aux parents de retirer les bandes de noms sur les chandails et de bien laver ceux-ci ainsi que la gaine. Pour ceux qui ont des insignes de capitaine et assistant, veuillez également découdre la lettre et bien la nettoyer. Tous nos chandails et nos gaines peuvent se laver dans la machine à laver et vont à la sécheuse.

2) **Quand allez-vous procéder à la récupération des équipements MAHG et ceux des gardiens de buts (ceci s'applique aux catégories MAHG et simple lettre de Novice à Junior)?**

Comme pour les chandails, il n'est pas plus sécuritaire pour le moment de procéder à la récupération des équipements. Nous vous suggérons de bien faire aérer le matériel à l'extérieur lorsqu'une journée de beau temps se présentera (une bonne journée au soleil leur fera le plus grand bien). Le moment venu, l'Association coordonnera le processus de récupération. Bien entendu, il est complètement interdit d'utiliser les équipements de l'association en dehors d'une surface glacée. Vos jeunes ne peuvent donc pas utiliser le matériel pour jouer dans la rue par exemple.

3) **Est-ce que l'Association va nous facturer des frais de location d'équipement pendant l'été comme c'est habituellement le cas ?**

Pour le moment, compte tenu que l'association n'est pas en mesure de récupérer le matériel, aucun frais ne vous sera facturé. Les équipements seront récupérés dès que la situation le permettra et nous vous aviserons alors des frais si jamais vous désirez louez des équipements pour une balance de la saison estivale (présentement, nous anticipons qu'aucune activité hockey ne sera possible pendant l'été).

4) **Que dois-je faire de l'équipement et des chandails si je dois déménager dans les prochaines semaines ?**

Nous demandons à toute personne qui doit déménager à l'extérieur de la ville de nous contacter à l'adresse question@ahmlaprairie.com pour nous signifier votre date de déménagement et la ville dans laquelle vous comptez déménager. Une personne entrera alors en contact avec vous pour prendre des arrangements.

5) **Quand allez-vous remettre les albums de fin d'année ?**

Les albums seront remis au même moment que la récupération des chandails aura lieu. Les albums ont tous été fabriqués et sont tous en possession de l'AHML afin que nous puissions éventuellement vous remettre le tout. Si vous déménagez à l'extérieur de la ville, l'Association trouvera également une façon de vous le remettre. En attendant, la version électronique de l'album est disponible sur notre site web au www.ahmlaprairie.com

6) **Qu'advient-il des médailles pour les joueurs MAHG ?**

L'association a présentement en main toutes les médailles pour nos petits joueurs. Dès que la situation le permettra, nous pourrons vous remettre le tout via le responsable MAHG. Nous avons également une surprise Tim Horton qui attend vos jeunes et sera remise également le moment venu.

7) **Mon équipe a payé pour un tournoi qui devait avoir lieu pendant la période du COVID-19 (donc après le 12 Mars 2020), serons-nous remboursé ?**

Hockey Québec a mentionné que tous les tournois qui n'ont pas eu lieu doivent être remboursés selon certaines modalités. Ainsi, les organisations de tournoi pourront conserver, dans certains cas, une partie pour des frais administratifs mais les montants sont balisés. Les organisations de tournois ne fonctionnant pas présentement, nous ne savons pas quand les remboursements vont nous parvenir. Dès qu'ils seront reçu, nous communiquerons avec les responsables d'équipes pour les aviser du processus de remise de l'argent. Selon notre connaissance, ceci toucherait environ 5-6 équipes de notre association.

8) **Est-ce que les finances de l'Association sont affectées pendant la période de la COVID-19 ?**

L'association est financée par plusieurs commanditaires. Suite à l'arrêt de nos opérations, nous avons remboursé certains de nos commanditaires. Par contre, notre commanditaire principal étant le Bingo de Brossard, c'est certain que l'association aura un impact financier compte tenu de la fermeture des salles de Bingo. Plus les salles de bingo rouvrent tardivement, plus grand sera l'impact sur l'association. L'association devra alors évaluer l'impact et voir si cette baisse de nos revenus aura un impact sur les frais d'inscription et la prestation de service de la prochaine saison.

9) **Quand vont débuter les inscriptions pour la prochaine saison ?**

Présentement, nous ne connaissons aucune date de reprise et pour cette raison, les inscriptions ne sont pas ouvertes. Cependant, nous serons à l'écoute des différentes consignes des gouvernements et de Hockey Québec pour connaître les dates précises du début des activités. La date des inscriptions dépendra de la date de début de la saison ainsi que de la formule de jeu qui sera préconisée. Aucun organisme n'a le droit présentement de faire jouer des jeunes au hockey. Si vous êtes sollicité par des organisations pour du hockey d'été, prenez pour acquis que

présentement, ces activités ne sont pas cautionnées par le gouvernement ni par Hockey Québec. Soyez donc prudent avec les gens qui vous sollicitent pendant l'été, ceci pourrait être considéré comme des rassemblements illégaux.

10) Est-ce que l'assemblée générale de l'Association sera retardée ?

L'assemblée devrait avoir lieu le 22 Juin 19h30. Bien entendu, compte tenu du fait que nous ne pouvons tenir de rassemblement, l'assemblée sera tenue de façon électronique via la plateforme Microsoft Teams. Un lien sera bientôt disponible sur notre site web afin que vous puissiez vous connecter le moment venu. Ce lien vous permettra d'entendre les différents commentaires des responsables et vous permettra de poser vos questions par écrit. De même, les postes en élections pour l'assemblée sont les suivants : VP Hockey, VP Développement et Trésorier. Un formulaire de mise en candidature sera disponible sur notre site web et vous devrez soumettre votre candidature au plus tard le 15 Juin afin que nous puissions préparer l'élection.